

ECHO DES OFFICINES

LA PHARMACIE CLINIQUE & COMPLÉMENTARITÉ

Philippe Bailly | Pharmacieplus Bourquin | 2108 COUVET

« NOUS SOMMES TOUS DES CLINIENS »

La pharmacie clinique se penche sur le développement et la promotion d'une administration des médicaments de manière appropriée, sûre, rationnelle et économique. Son rôle principal et son activité au sein des différentes institutions de santé (hôpitaux, EMS, ...) sont orientées vers les patients et développées dans les unités de soins en étroite coopération avec d'autres professionnels de la santé comme les médecins et les soignants. Ces activités se divisent en trois secteurs :

- Activités orientées vers les patients (formation des patients, continuité des soins).
- Activités avec orientation thérapeutiques (optimisation de la thérapie).
- Activités ciblées sur le processus (assurer un approvisionnement du bon médicament, au moment opportun).

Le pharmacien clinicien dispose d'une formation complémentaire « FPH » pour les activités mentionnées et en assume l'entière responsabilité.

Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, le pharmacien d'officine remplit un rôle de clinicien lorsqu'il intervient comme référent en institution et ses responsabilités sont d'autant plus lourdes dans la validation et le contrôle des traitements.

L'histoire entière fourmille des problèmes d'intendance qui ont servi à son écriture : donnez à tous un lit chaud, un toit, une assiette remplie et un lopin de terre à cultiver... L'ataraxie qui en aurait résulté aurait effilé la trame historique des drames, guerres et conflits, famines, incessantes souffrances qui en constituent la substance... Se soucier d'intendance, c'est désamorcer les problèmes et préparer la paix !

Mais... l'intendance ne suit pas et ce depuis plusieurs années... Lorsqu'un pharmacien est référent il n'a hélas pas les moyens réels de sa mission. L'accès aux systèmes informatiques des EMS est verrouillé comme Fort Knox... Interdit... Forbidden... Impossible... Le contrôle et la validation clinique ne reposent, dès lors, que sur la distribution aléatoire des fax, leur compilation intégrale, leur exhaustivité espérée alors que les équipes de soins sont tiraillées et sursollicitées par des impératifs parfois contradictoires. Seuls les passages périodiques en home permettent de « remettre les pendules à l'heure » avec un délai de carence parfois bien loin des bonnes pratiques de dispensation et qui pourrait être lourd de conséquences, comme l'a montré une actualité récente.

L'ONP se permet donc de lancer un appel solennel aux autorités de santé cantonales pour qu'elles rendent obligatoire l'accès en temps réel au plan de traitement informatique (SIEMS et consorts) dans les institutions qui pourra nous permettre une meilleure collaboration et complémentarité dans la prise en charge thérapeutique des patients et, par la même, d'en améliorer leur sécurité.

Cette fonction de clinicien est au cœur de notre métier et s'inscrit dans une logique de revalorisation de l'acte pharmaceutique. Le besoin s'en fait sentir, tant dans les EMS où les pharmaciens interviennent au quotidien que dans les institutions hospitalières où un pharmacien clinicien en titre, et je suis bien certain que la fonction existe déjà de fait, aurait bien toute sa place.

De bonnes relations se fondent souvent sur l'estime réciproque. Assurer cette fonction de « pharmacien clinicien » au quotidien et en tous lieux, c'est soutenir nos collègues médecins et, de manière générale, le corps soignant avec la quintessence de notre art et jeter les bases de la seule collaboration qui vaille : celle qui place au centre le patient, son bien-être et sa santé. Il incombe aux pouvoirs publics de donner aux professionnels de santé les moyens de leurs missions.

